

Compte rendu de la plénière du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du 14 mars 2024

(Salle des Conférences ; Bourg-en-Bresse-17h30/20h15)

Objet : Présentation de l'avis sur la sobriété foncière et du diagnostic SCoT (Schéma de Cohérence Territorial)

PJ : Support de présentation

Membres du Conseil de développement inscrits :

Mme Romane BESSON – Boc' à Récup	Mme Marie-Françoise HEGOBURU - Tremplin
Mme Catherine BOITEL – ALTEC	Mme Emmanuel HYVERNAT – FNE Ain
Mme Florence BOUVIEZ – FDCUMA de l'Ain	Mme Sylvie JACKOWSKI – UNSA 01
M. Guy BRESSAN – Office Municipal des Sports	M. Laurent MOLARD – BTP CFA Ain
Mme Catherine CLERMIDY - Avenir et Traditions en Bresse	Mme Arlette MOREL – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations »
Mme Françoise DAMIANS – Conférence Bourg Agglo	Mme Marilou MOUCHET – MRJC
Mme Sylvie DEFOORT – Conférence Bresse Revermont	Mme Isabelle PANZICA – AGLCA
M. Eric DUBIEL – ALTEC	M. Gérard PERRIN – Conférence Bourg Agglo
Mme Hélène DUC MAUGE – Bresse Energies Citoyennes	M. Jean-Pierre PETIT – CFDT
M. René DUCAROUGE – France Active Ain	M. Jean-Paul PEULET – Bresse Energies Citoyennes
M. Jacques FONTAINE – Conférence Bresse	Mme Laëtitia PREVALET – Centre Commerces Bourg
M. Xavier FROMONT - AdaBio	Mme Ghislaine SOCHAY – Bourg Nature Environnement
Mme Nicole GUILLERMIN – Conférence Bourg Agglo	M. Jacques TOULEMONDE – Autobus
	M. Max VAREON – Conférence Bresse Revermont

Membres du Conseil de développement excusés :

M. Saïd ANDALOUSSI - Force Ouvrière 01	M. Alain GROS – UDAF 01
Mme Catherine ARNAUD – Action Logement Services	Mme Laurianne GUILLOT – Notaires de la Cour d'Appel de Lyon – Antenne de l'Ain
M. Cyriac BABAD - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME)	M. Alain GROS – UDAF 01
M. Florian BARALON – Conférence Bresse Revermont	Mme Aurore GUNIA – Université Lyon III
Mme Florence BARTHOMEUF – Pôle Sup'01	M. Gérard GURET – Conférence Bresse Revermont
M. Charles BERNARD – Syndicat promotion crème/beurre de Bresse	M. Romain JACQUILLER – Avenir et Traditions en Bresse
Mme Agnès BERTILLOT - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME)	Mme Michèle JAILLET – UDAF 01
Mme Agathe BOLLECKER – Jeune Chambre Economique	M. Hervé KOWALSKA – Mecabourg
Mme Catherine BREVET – Les Amis du Sougey	M. Thomas LE GALL – Grand Bourg Habitat
M. Daniel BROCHIER – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations »	Mme Elisabeth LEROUX – Autobus
	Mme Stéphane MARION – Université Lyon III
	M. André MICHON – UNSA 01
	M. Christian MILLET – Bourg Nature Environnement

<p>M. Frédéric CABOT – CAPEB Mme Hélène CARFAGNA – Pôle Sup'01 M. Mickael CARREIRO – Jeune Chambre Economique Mme Laurie CHAMBARD – Boc' à Récup M. René CHATELET – Les Amis du Sougey Mme Julie CIVAUX – Mecabourg M. Pascal CUISANT – CFE-CGC- Union Départementale de l'Ain Mme Charlène DADIER- Mouvement des entreprises de France, organisation patronale (MEDEF de l'Ain) Mme Anne-Sophie DAUJAT – FNE Ain M. Jean-Pierre DELPERIE – Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01) M. Vincent DESBOIS - Boc' à Récup Mme Barbara DOLE – Centre Commerces Bourg M. Renaud DROUY – AGLCA M. Pascal DUPEUX – Pôle Sup'01 M. Pierre ECOCHARD – Union Commerciale Ecotonic Mme Nathalie FERRIER – BTP CFA Ain Mme Elodie FRANCA – UCAI St Etienne du Bois Mme Lyse-Anne GAIDDON – Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01)</p>	<p>Mme Carole GOURLAN – Tremplin Mme Nathalie NEVORET-BURTIN – Union Commerciale Ecotonic M. Bastien PAQUET – AFOLG01 M. Patrick PERRARD – CDOS01 M. Nicolas PONS – Notaire de la Cour d'Appel de Lyon – Antenne de l'Ain. Mme Anaïs RENOUD – AFOLG01 Mme Patricia ROCHFORT – ADABio M. Georges RODET – Conférence Bresse Revermont M. Bruno SAVI – CAUE de l'Ain M. Gaël TEISSIER – FDCUMA de l'Ain Mme Céline TESSARO – Syndicat promotion Crème/Beurre de Bresse Mme Cécile TREGUER – Force Ouvrière 01 M. Thierry TOURNIER – MEDEF de l'Ain Mme Gaëlle TOUZAC – CFE-CGC-Union Départementale de l'Ain Mme Mathilde TROCHU – UCAI St Etienne du Bois Mme Pauline VIGNON – CAUE de l'Ain</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présences du Grand Bourg Agglomération :

<p><u>Présents :</u> M. Guillaume FAUVET – Vice-Président délégué à la stratégie territoriale et au foncier, en charge du Conseil de Développement. Mme Adeline BRUNET – Direction Générale Adjointe Transition Ecologique du Territoire. M. Roelof VERHAGE – Chef de projet SCoT Mme Leticia SERAFINO – Chargée de mission Conseil de développement-application GRC-coopération décentralisée.</p>

Après les politesses d'accueil, **Arlette MOREL, co-présidente**, remercie chaleureusement les 27 membres présents : « *S'ils sont présents, c'est qu'ils souhaitent participer activement aux travaux du Conseil de Développement et éprouvent un intérêt certain pour les sujets traités, leur suivi et leurs préconisations. Nous excusons les 25 personnes qui ont prévenu de leur impossibilité d'être là mais sont néanmoins attentifs à nos travaux et se sentent responsables. Nous déplorons le silence des 30 derniers, ni présents, ni excusés. Nous savons les agendas chargés et serrés de tout le monde. Nous ne pouvons contraindre personne mais nous souhaitons que cette situation s'améliore.* »

1. [Approbation du compte-rendu de la plénière du 9 février 2024.](#)

Arlette MOREL rappelle quelques points de la dernière plénière comme les paroles du Président de Grand Bourg Agglomération au sujet de la représentativité du territoire en « société organisée », les compétences de Grand Bourg Agglomération, les améliorations à apporter au fonctionnement du Conseil de Développement comme la régularité dans le suivi des saisines (1 point par an, l'anticipation des sujets des auto-saisines, la présentation des travaux en conférences des maires, ...)

Il est rappelé également les présentations du fonctionnement, des nouveaux co-présidents, des candidats au bureau.

Il est demandé si le compte-rendu appelle des observations.

Aucune observation n'est reportée.

**Le compte-rendu de la plénière du 9 février 2024 est approuvé à la majorité des membres présents
Avec 25 voix « pour » 0 « contre » et 2 « abstentions ».**

2. Candidature de Laetitia PREVALET au bureau.

Arlette MOREL propose la candidature de Laetitia PREVALET en tant que membre du bureau. Le bureau sera ainsi paritaire et complet.

Laetitia PREVALET se présente. Elle représente l'union commerciale Centre Commerces Bourg. Elle est également restauratrice, Vice-Présidente de la CCI (Chambre des Commerces et de l'Industrie), Présidente de l'UMIH (Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière) et membre du conseil d'administration de Bourg en Bresse Destinations.

Son souhait est de pouvoir agir en local.

Laetitia PREVALET est élue en tant que membre du bureau à l'unanimité.

3. Présentation et vote de l'avis sur le thème de la sobriété foncière. (Présentation complète dans le support)

Guillaume FAUVET, Vice-Président délégué à la stratégie territoriale et au foncier, en charge du Conseil de Développement, rappelle la commande faite au Conseil de Développement : « A partir d'exemples positifs d'habitats denses et attractifs, adaptés au territoire et des points de vigilance sur des exemples moins réussis, quel est, selon le Conseil de Développement, les recommandations et/ou conseils qui vous paraissent prioritaires, pour un territoire plus dense qui reste « désirable » ?

Xavier FROMONT, représentant ADABio, rappelle les membres du groupe de travail :

M. Pascal CUISANT – Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générales des Cadres (CFE-CGC)

M. René DUCAROUGE – France Active Ain

M. Xavier FROMONT – Co-président- Association pour le développement de l'agriculture biologique (ADABio)

M. Jacques FONTAINE – Territoire Bresse

Mme Nicole GUILLERMIN – Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01)

M. Gérard PERRIN – Territoire Bourg Agglo

Mme Catherine TESTUD – Territoire Bresse

M. Jean-Pierre PETIT – CFDT

Il présente les méthodes utilisées par le groupe de travail telles que la sollicitation d'étudiants de Lyon 3. (Cf slides 8 et 9 du support de présentation).

Il remercie **Martine BURTIN**, directrice Aménagement du territoire au sein de la DGA Transition Ecologique du territoire de Grand Bourg Agglomération, pour la qualité des échanges et de sa disponibilité.

René DUCAROUGE, représentant France Active Ain, fait part aux membres les principales idées recueillies lors des différents échanges, comme la perception négative de l'habitat dense par les élus ruraux et certains habitants ou encore les caractéristiques d'un logement idéal pour les habitants (Cf slide 10 du support de présentation).

C'est ensuite au tour de **Gérard PERRIN**, co-président du Conseil de Développement, d'expliquer en détails les 5 préconisations pour réussir des opérations d'habitat dense désirable (Cf slides 12 à 18) :

1 – Faire évoluer la perception de la densité en valorisant les opérations réussies sur le territoire : communiquer vers les élus et les habitants.

2 – Associer systématiquement les habitants à la conception des projets dès le départ : prendre le temps de la réflexion et de la concertation voire de la co-construction.

3 – Garder la maîtrise publique des projets sur les espaces stratégiques pour dynamiser le développement des communes ou quartiers.

4 – Avoir une approche globale qui permettra de bien vivre dans son logement et dans le quartier : en veillant à la qualité du projet, à son insertion dans le quartier et à la mixité fonctionnelle est sociale.

5 – Savoir s’entourer des professionnels dès le départ : architectes, urbanistes, autres professionnels : accompagner les communes rurales pour aller chercher cette ingénierie.

A la fin de cette présentation, il est proposé un temps d’échanges avec l’ensemble des membres présents. Vous trouverez ci-dessous les interventions de chacun.

Max VARELON, représentant la conférence Bresse Revermont (habitant d’une commune rurale : Nivigne et Suran) : *« La notion de densification dans un bourg va être compliquée à mettre en oeuvre. J’ai peur qu’il n’y est plus de constructions dans les petites communes, car les personnes viennent chercher du calme et vivre en maison. Les exemples réussis d’habitat dense sont en centre bourg et non dans une commune rurale. N’oubliez pas les petites communes ! (Rappel qu’une trentaine de communes sont en centre bourg sur 74). »*

Catherine CLERMIDY, représentant Avenirs et Traditions en Bresse (habitante de Vernoux) : *« Je ne souhaite pas une densification de mon village. Je suis très partagée. Je ne sais pas où il faut mettre le curseur. Je me pose la question de qui retournerait demain dans autre chose que sa maison individuelle. »*

Gérard PERRIN, Co-président, précise qu’à son arrivée sur le territoire en 2004, il était à la recherche d’un appartement, mais qu’il n’a pas trouvé. C’est pour cela qu’il habite dans une maison. Parmi les solutions pour densifier : *« On pourrait envisager des divisions parcellaires, dans les anciens lotissements qui ont de grands terrains avec des dispositifs d’accompagnement et en travaillant sur le vivre ensemble. »*

Jacques FONTAINE, représentant la conférence Pôle Bresse (habite une ancienne ferme) : *« Pour moi, il y a une contradiction avec le fait de préserver les terres rurales. L’artificialisation des sols a été très importante et on ne peut pas continuer comme cela. Mais il y a toujours un désir d’habiter à la campagne : difficile de trancher ! Nous pourrions, par exemple, dans les villages, réhabiliter des maisons abandonnées. A côté de village ou centre village, nous pourrions proposer une extension. Cela répondrait à cette demande sans aller trop loin ».*

Jacques TOULEMONDE, représentant Autobus : *« J’habite à Journans, petit village où l’espace pavillonnaire était le traditionnel dans le passé. Il y a eu une forte augmentation de la population sans prendre de m² supplémentaire. Un nouveau quartier a été créé, assez dense, où les gens se sentent bien. Un commerce et une école ont pu être maintenus grâce à cette construction de quartier. »*

« Il aimerait qu'une nuance soit apporté au rapport concernant la maîtrise de la collectivité. Il est important de travailler sur l'alternative de la voiture en solo. Dans un habitat pavillonnaire, le parking prend une place considérable. L'habitat plus dense permet de réduire la place des parkings »

Jean-Pierre PETIT, représentant la CFDT : *« Il constate que les bâtiments collectifs se construisent et se remplissent car les personnes se sentent isolées. Pour les petites communes, il serait bien d'avoir plus d'offres de services. »*

Isabelle PANZICA, représentant AGLCA : *« Si nous parlons de l'habitat de façon individuelle, nous ne pourrions pas avancer sur les problèmes de transition écologique. Il faut accompagner les gens à penser autrement, au changement des mentalités et comment vivre mon habitat avec des lieux partagés (exemple : partage buanderie, ...). »*

Catherine BOITEL, représentant ALTEC : *« La jeunesse a envie de rester dans le collectif. Voir pour des modules interchangeables selon les âges, les périodes de vies et les locataires. »*

Romane BESSON, représentant Boc'àRécup : *« Il faut une évolution dans la perception, savoir à qui on demande de s'associer et pourquoi le faire (raison écologique). Il faut une diminution de la consommation des terrains agricoles qui sont nécessaire pour l'alimentation. »*

Marilou MOUCHET, représentant MRJC : *« La densification peut également se penser par le biais de la rénovation et la réutilisation des logements vides. »*

Emmanuel HYVERNAT, représentant FNE : *« Le stationnement a un impact sur la qualité des eaux. L'exemple de Ceyzériat est intéressant : les parkings sont souterrains ce qui fait qu'il n'y a pas de ruissellements des pots d'échappement qui s'écoulent dans les rivières. Inversement dans ce projet, une vingtaine d'arbres ont été coupés. Il est nécessaire de respecter la biodiversité et les arbres. Nous n'avons pas le besoin de goudronner les parkings mais prévoir des parkings végétalisés. »*

Sylvie DEFOORT, représentant la conférence Bresse Revermont : *« Il serait bien de prévoir un support de communication sur le sujet de la densification pour les collectivités. »*

Laurent MOLARD, représentant CFA BTP : *« Une études complémentaires seraient judicieuses afin d'avoir la vision des jeunes sur ce sujet. »*

Guillaume FAUVET conclu : *« Les remarques font échos avec ce qu'entendent les élus. Le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) n'est pas la mort des petites communes. Il n'est pas unifié. L'effort demandé ne sera pas le même selon le type de commune. Il y a un vrai besoin de travailler avec les services et les sociologues. Il est à noter que la population va diminuer dans les 20 ans à venir et que naturellement cela engendrera une diminution de la consommation foncière. Je suis d'accord sur le fait qu'il est important de parler aux jeunes car ils n'ont pas du tout la même vision du logement que nous. La richesse est dans la diversité.*

L'avis sur le thème de la sobriété foncière est approuvé à l'unanimité avec les nuances, citées ci-dessus, à intégrer dans l'avis final.

4. **Présentation du diagnostic SCoT (Schéma de Cohérence Territorial)** *(présentation complète dans le support)*

Nous remercions **Roelof VERHAGE**, chef de projet du SCoT à Grand Bourg Agglomération, pour sa présentation.

A la fin de cette présentation, il est proposé un temps d'échanges avec l'ensemble des membres présents. Vous trouverez ci-dessous les interventions de chacun.

Jean-Paul PEULET, représentant Bresse Energies Citoyennes, a travaillé sur les avis comme celui de l'urgence climatique ou du PCAET (Plan Climat Air Energies Territorial). Il demande comment ces travaux seront pris en compte pour éviter de travailler en doublon.

Adeline BRUNET, Direction Générale Adjointe Transition Ecologique du Territoire, précise que toutes les saisines seront intégrées au SCoT.

Guillaume FAUVET, Vice-Président délégué à la stratégie territoriale et au foncier, en charge du Conseil de Développement, confirme qu'il s'assurera que les avis soient bien intégrés dans les étapes du SCoT.

Romane BESSON, représentant Boc'à Recup, alerte, au vu des enjeux, de penser à l'avenir d'un point de vue agricole.

Xavier FROMONT, représentant ADABio précise qu'il faudra travailler sur d'autres sujets thématiques ou compléter les avis déjà émis.

Roelof VERHAGE, en charge du projet SCoT assure que les productions passées sont bien intégrées dans les enjeux du diagnostic.

Gérard PERRIN, co-président, ajoute que la méthode de travail reste à inventer, une méthode où le Conseil de développement est intégré à l'avancement des travaux et pas juste là pour donner un avis sur le travail de Grand Bourg Agglomération.

Guillaume FAUVET, clôture en disant qu'une première version du P. A. D. D (le projet d'aménagement et de développement durable), en mode brouillon, pourra être présenté, pour échanger et débattre à la rentrée de septembre. Le diagnostic global pourra également être transmis.

5. **Questions diverses**

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

[Prochaine plénière le 6 juin 2024 à 18h00 à la Maison de la Culture et Citoyenneté](#)

[4 Allée des Brotteaux – 01000 Bourg-en-Bresse](#)